

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 21 MAI 2011

Le 21 mai 2011, à 10 h 30, s'ouvrait, dans la salle de la Mairie de Ste-Céronne-lès-Mortagne, sous la présidence de Mme Brigitte Duboys de Labarre, l'Assemblée générale de l'ASPC de Ste Céronne.

Membres du bureau présents : Mmes Brigitte DUBOYS de LABARRE, présidente, Raymonde LIZOT vice présidente, Martine LEROY trésorière, Christine GIROUX secrétaire, Dany GAUTIER, Jacqueline SUQUET, Josiane JOUSSE, MM. Marc ORANGE, Yannick LUTET et Daniel SIMOEN.

Membre du bureau absent excusé : Mme Françoise CHANTEPIE

Autres membres présents : Mmes Elisabeth LUTET, Martine OLIVIER, Micheline ORANGE, Renée DE BOISSON, Huguette MERCIER, Valérie DE BOISSON, Yolande RAGOT,

MM. Raymond GAUTIER, Moïse HAMARD, Marc SIMOEN, Alain GAMBER, Gérard OLIVIER, Jean-Claude MERCIER, Hubert DE BOISSON, Gilbert LIZOT, et André BANSARD.

Nombre de pouvoirs : 40

Convocation du 15 avril 2011.

Mme Christine GIROUX est élue Secrétaire de séance.

Déroulement de la 9^{ème} Assemblée générale

Rapport moral de la présidente

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Tout d'abord, je tiens à remercier les membres présents et ceux qui nous ont envoyé leur pouvoir, nous permettant d'obtenir le quorum nécessaire à la tenue de cette assemblée.

Je déclare donc ouverte notre 9^{ème} assemblée générale.

Avant de revenir sur tout ce qui a été accompli au cours de l'année qui vient de s'écouler, j'ai la tristesse de vous annoncer ma décision de démissionner de mon poste de présidente de notre association, fonction que j'occupe depuis sa création en 2003.

Je le fais à regret pour des raisons personnelles qui m'empêchent désormais d'y consacrer le temps et les forces nécessaires.

A cette occasion, je veux remercier sincèrement notre vice-présidente Raymond LIZOT, notre dévouée secrétaire Christine GIROUX, ainsi que les autres membres -appartenant au bureau ou non - à qui l'on doit

tout ce qui a été accompli dans l'année, sans presque aucune aide de ma part.

J'ai bien sûr pensé à ma succession : il m'a semblé indispensable que le futur président ou la future présidente soit un Céronnais à la fois amoureux de notre patrimoine et animé du même enthousiasme et de la même volonté que ceux que l'équipe actuelle a toujours montrés.

Après mûre réflexion, j'ai pressenti Elisabeth LUTET seconde adjointe au maire de notre commune, dont vous connaissez tous les qualités et le tempérament de battante. Elle m'a dit qu'elle acceptait cette charge, ce qui est pour moi un grand soulagement.

Je propose donc la candidature d'Elisabeth LUTET à ma succession et demande si d'autres personnes se portent candidates. Personne ne se présente, nous procédons donc au vote. Les membres du bureau ont approuvé à l'unanimité la candidate. Après présentation, la candidate Elisabeth LUTET a été élue à l'unanimité, présidente de l'ASPC de Ste-Céronne.

Toutes nos félicitations et nos remerciements ainsi que tous nos vœux de réussite à la nouvelle présidente. Elisabeth sait qu'elle pourra compter sur moi : je serai toujours joignable pour répondre à ses questions, réfléchir aux décisions à prendre et la faire profiter de mon expérience.

Il est inutile de dire que je ne me désintéresse absolument pas de notre devenir ; c'est juste que le temps me manque pour m'y consacrer comme une présidente se doit le faire et que je ne pouvais pas continuer comme l'année qui vient de s'écouler, d'être une présidente « potiche ».

Je vais maintenant poursuivre le compte-rendu des activités de l'association pour l'année écoulée.

Adhésions 2010 : en 2010, notre association regroupe 90 adhérents, représentant environ 150 personnes compte tenu des adhésions en couple. C'est en légère augmentation par rapport à 2009.

Espérons que les nouveaux habitants de Sainte-Céronne seront sensibles à notre action et viendront nous rejoindre. Christine GIROUX les a contactés et je ne doute pas qu'elle ait su se montrer convaincante.

Comme vous le savez, à la fin de l'année dernière, la commune et l'association ont passé une convention de partenariat avec la Fondation du Patrimoine. Je ne reviens pas sur les avantages de cette convention, avantages que j'ai expliqués dans la lettre jointe à l'envoi de la convocation à cette assemblée.

J'espère vous avoir convaincus de l'intérêt que cela représente pour pouvoir mener à bien les travaux de grande ampleur dont nous allons entreprendre une première tranche, évaluée à environ 200 000 €. (Il s'agit de la restauration du clocher et du quart de la nef.) La DRAC participant à hauteur de 40 % du montant HT des travaux.

Il faut savoir que la fondation ne verse sa subvention que lorsque 5% du montant du projet a été réuni par les seuls dons particuliers : alors, à vos portefeuilles, mesdames et messieurs, et s'il vous plaît, si parmi vous certains connaissent des entreprises susceptibles d'être mécènes, qu'ils n'hésitent pas à les contacter et à leur faire valoir l'intérêt qu'elles ont à participer à notre projet, puisque la loi les autorise à s'acquitter de leur impôt sur les sociétés de cette manière.

Nous pouvons cependant déjà être fiers de ce que notre association a réalisé en 2010 AVANT la signature de cette convention, avec les seuls dons de ses adhérents : la grande porte de l'église, la trappe du clocher et les

fenêtres et porte de la chapelle St Marcel.

Je vous invite à prendre le temps de vous rendre sur place pour admirer la qualité de ces travaux.

Je vais passer la parole à Martine Leroy, notre trésorière, qui va vous parler chiffres avec précision.

Mais auparavant, je voulais vous faire part de ma dernière décision de présidente. Vous savez déjà que nous ne prélevons absolument aucun frais de gestion et que le travail accompli par les membres du bureau l'est totalement bénévolement. Néanmoins nous avons diverses dépenses de fonctionnement, habituelles ou occasionnelles telles que les frais postaux, la papeterie, et par exemple les boissons lorsque nous offrons le verre de l'amitié. Après en avoir discuté avec la vice-présidente et la secrétaire, il m'est apparu que ces dépenses pouvaient être intégralement couvertes par la vente des cartes postales, porte-clefs et différents objets au logo de l'association que nous faisons fabriquer en nombre et que nous revendons avec un petit bénéfice. Nous avons aussi comme recettes les ventes de gâteaux et crêpes confectionnés par des bénévoles qui ont un grand succès lors de la fête annuelle.

Dès lors vos dons et cotisations seront intégralement transmis à la Fondation pour alimenter notre vaste projet de restauration et vous n'aurez pas l'ennui de faire deux chèques séparés.

Résultats financiers :

Martine Leroy donne lecture du détail des recettes et dépenses pour l'année 2010.

Le rapport financier révèle un solde au 31 décembre 2010 de **20.099,66 €**.

* Le total des recettes s'élève à **4.643,78 €** (dons particuliers, porte-clés, cartes postales, vente crêpes gâteaux, intérêts, 50 € cartes vendues à l'Abbaye de la Trappe...)

* Le total des dépenses s'élève à : **8.162,55 €**

- Travaux réalisés (trappe clocher, grande porte de l'église, fenêtre et porte de la chapelle) pour **7402 €**
- Frais fonctionnement : timbres postaux, enveloppes, boissons AG, fleurs décès M GAUTIER, adhésion Fondation patrimoine...), pour un montant de **760,55 €**

L'assemblée présente accepte à l'unanimité le rapport financier pour l'année 2010, présenté par Martine Leroy.

Je passe la parole à Christine Giroux qui va retracer les différentes manifestations ayant eu un lien avec l'association en 2010.

Manifestations 2010 :

- A la fête communale, les membres de l'association ont tenu un stand et vendu des crêpes, cartes postales, tee-shirts, porte-clés, ce qui a rapporté plus de 300 €.
- Aux journées du patrimoine, Elisabeth LUTET avait organisé un circuit pédagogique sur le patrimoine de Ste-Céronne pour les enfants. Ils ont été récompensés pour leurs dessins. On peut regretter le nombre peu élevé de participants malgré l'information passée par l'école de St-Hilaire / Ste-Céronne.
- Fin décembre, une crèche avait été préparée par les membres de l'association dans l'église de Ste-Céronne, projet organisé par la paroisse de Ste-Céronne-au-Perche. La vente des gâteaux confectionnés par les membres a rapporté 238 €.

De même elle va vous soumettre à votre approbation les projets de travaux que nous pouvons nous permettre de financer sur nos fonds propres.

Projet pour 2011 :

- Mise à jour du site internet.

- Un dépliant présentant le projet des travaux pour l'église a été réalisé et imprimé pour être distribué.
- Travaux d'entretien des contreforts de l'église à réaliser sous le contrôle de l'architecte des bâtiments de France et avec le concours de la DRAC pour une participation prévisionnelle de l'association de 6500 €. Après vote de l'assemblée, ces travaux qui seront réalisés avec les fonds propres de l'association sont adoptés à l'unanimité.
- Madame LUTET explique qu'il serait nécessaire de remplacer des spots défectueux pour illuminer l'intérieur de la nef pour un montant de 601,25 €. L'association peut également financer ce projet puisque la Fondation du Patrimoine incite les communes à participer aux journées « Pierres en lumière ». L'éclairage aidant à la mise en valeur des sites. Après vote de l'assemblée, ces travaux qui seront réalisés avec les fonds propres de l'association sont adoptés à l'unanimité.

- Les cloches de l'église ont besoin de réparations : les devis du spécialiste se montent à 2240 € et 792 €. Marc SIMOEN premier adjoint au maire donne des explications techniques faisant comprendre la nécessité de faire ces travaux pour n'avoir pas une dépense bien plus lourde si on les remet à plus tard. Après vote de l'assemblée, ces travaux qui seront réalisés avec les fonds propres de l'association sont adoptés à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Mme de LABARRE s'apprête à lever la séance. Mme LIZOT, vice-présidente demande la parole. Très émue, Raymonde LIZOT remercie Brigitte de LABARRE pour l'action accomplie depuis 2003 et lui remet en souvenir la médaille en bronze de la commune de Sainte-Céronne.

Puis, la nouvelle présidente, Madame Elisabeth LUTET, prend à son tour la parole pour exprimer son émotion et sa fierté de reprendre cette présidence. Elle explique qu'elle est depuis toujours, par tradition familiale, viscéralement attachée à la protection du patrimoine dans son ensemble, et qu'elle se consacrera à cette nouvelle tâche avec tout l'enthousiasme qui l'anime.

Félicitations et encouragements de la part de toute l'assemblée.

L'assemblée générale est close à 11 h 30

Les participants se retrouvent autour du verre de l'amitié.